

Marie Moret au maire de Lesquelles-Saint-Germain, 9 mai 1885

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (1)

Collation 2 p. (442r, 443r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au maire de Lesquelles-Saint-Germain, 9 mai 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15926>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [9 mai 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Maire de Lesquelles-Saint-Germain](#)

Description

RésuméMarie Moret écrit au maire de Lesquielles-Saint-Germain (Aisne) au sujet de travaux d'extraction opérés dans une carrière qui menacent la stabilité de sa propriété de la butte Judith. Elle demande que l'exploitation cesse ; elle propose d'acheter les terrains épuisés de la carrière et la parcelle où est réalisée l'extraction des pierres qu'elle conteste.

Mots-clés

[Construction](#), [Ressources naturelles](#)

Lieux cités[Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 31/03/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère 9 mai 1888

To Monsieur le Maire de Lesquielles
et Germain.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur d'appeler à nouveau
votre attention sur une question qui,
déjà, vous a été soumise.

Je suis propriétaire de terrains dépendant
de la butte Judith et attenant à la carrière
de la commune de Lesquielles St Germain
et fait exploiter depuis quelques années.

Ces travaux d'extraction s'étant
continués jusqu'à ces derniers jours et me
paraissant compromettre ma propriété
en ne laissant pas les terrains nécessaires
au soutien de la partie supérieure,
je viens vous prier, Monsieur le Maire,
désirer que je suis d'éviter toute contes-
tation avec la commune, de bien vouloir
prendre les mesures nécessaires pour que
ces travaux d'extraction ne se continuent

plus à l'avenir.

Je serais même très-heureuse que, profitant de la session de Mai, vous voulussiez bien saisir le Conseil municipal de notre commune de ma demande d'acquérir la portion nécessaire des terrains épuisés de la dite carrière et la petite parcelle dans laquelle l'extraction s'est faite en ces derniers temps, celle-ci ne pourra plus fournir de matériaux sans donner lieu à protestation de ma part. Je pourrais ainsi faire les travaux de consolidation indispensables pour maintenir ma propriété en son état et réparer les affouillements que la commune a fait faire.

Dans le cas où le conseil municipal, préférerait vendre tout le terrain épuisé, je lui serais reconnaissante de bien vouloir en fixer les limites et de me faire savoir à quelle condition il consentirait la vente ?

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération

Marie Moret